

LES PIÈCES ÉQUARRIES, UN DÉBOUCHÉ SIGNIFICATIF POUR LES SCIERIES DE CHÊNE

MAURICE CHALAYER,
Président de l'Observatoire du métier de la scierie

L'Observatoire du métier de la scierie lève le voile sur le marché des pièces en chêne dites équarries. Un segment qui, en marge des plots, avivés et frises, englobe les traverses SNCF, les traverses paysagères, la charpente et les simples équarris. Un marché significatif de près de 140 000 m³.

Les pièces équarries, un débouché varié pour les scieries de feuillus

La Fédération nationale du bois, FNB, qui s'appuie sur les données des enquêtes de branche d'Agreste, classe sous la rubrique « pièces équarries » les traverses SNCF et les bois d'appareil, dits aussi « Bois sous rails », les traverses paysagères, la charpente et les équarris quatre face dits aussi « blocks » destinés aux marchés asiatiques. Cet ensemble représente près de 140 000 m³, soit 25 % des produits chêne sortant des scieries spécialisées dans cette essence. Un volume qui se maintient à ce niveau depuis 2005, mais qui a presque chuté de moitié si on le compare aux 221 000 m³ de 1990 (source Agreste). Cause principale de cette chute, la baisse de 70 % du volume des traverses ferroviaires.

Pour la FNB, plus de 120 scieries de feuillus produisent des bois sous rails, en particulier des traverses SNCF et des traverses paysagères. Ce marché spécifique est estimé à quelque 350 000 unités pour les traverses SNCF, soit environ 32 000 m³ de sciage dans les sections 0,260 x 0,150, 0,240 x 0,140 et 0,220 x 0,130 en 2,60 m de long, à des prix de marché allant de 300 à 400 € (selon sections et qualités). De l'avis de Jérôme Pascaloux en charge des achats de bois à la SNCF, « *les besoins ne sont pas à la baisse mais plutôt en augmentation avec un besoin estimé à 380 000 unités par an* ». Même si le béton a volé la vedette à la traverse bois, notamment sur les lignes TGV, traverse qui frisait encore le million d'unités dans les années 1990 et encore 500 000 en 1995.

Jérôme Pascaloux tient à préciser que « *la traverse bois reste incontournable dans la restauration de ligne existante, mais aussi sur les lignes à virages serrés où des contraintes importantes pourraient entraîner des fissures sur le béton. Mais aussi dans les aiguillages où le bois a toujours sa place en terme d'amortissement des bruits et des vibrations* ». Avec la fin du créosotage annoncée pour 2021, une baisse des commandes de traverses devrait s'afficher et pousser les producteurs vers d'autres marchés, comme par exemple celui de la traverse paysagère, estimé aujourd'hui par la FNB aussi important en volume que celui de la traverse SNCF. Un marché qui a profité aussi depuis les années 2010 de l'abandon du réemploi des traverses SNCF dans les aménagements paysagers du fait de la présence de créosote, classée en catégorie cancérigène mutagène reprotoxique de type 2. Ces traverses paysagères aux sections de 0,200 x 0,120 ou 0,200 x 0,100 en 1,80 m, 2,00 m, 2,40 m ou 2,60 m se vendent à des prix allant de 260 à 280 €/m³ pour les plus courantes et 350 à 400 € pour les hors aubier.



Le marché de la traverse SNCF, ce sont 350 000 unités par an qui, selon la FNB, sont débitées par 120 scieries de feuillus

Aux traverses paysagères, il convient d'ajouter les bois d'appareil, qui sont des traverses de grandes longueurs utilisées dans le soutien des aiguillages. Ces produits représentent quelque 40 000 unités au prix de marché allant de 350 à 550 €. L'export vers des

pays limitrophes, Allemagne, Belgique, représente à lui seul quelque 80 000 unités supplémentaires de traverses destinées au chemin de fer.

L'ANSES restreint l'usage des produits à base de créosote

En avril 2018, l'ANSES a décidé de restreindre l'usage de la créosote en France au traitement des traverses de chemin de fer. L'autorisation de mise sur le marché est assortie de conditions d'usage strictes visant à éviter l'exposition des travailleurs et à limiter les risques pour l'environnement. Elle s'accompagne d'un plan de substitution qui sera mis en œuvre par les opérateurs du réseau ferroviaire afin d'éliminer progressivement la créosote. Les autres usages de la créosote, tels que le traitement du bois destiné aux poteaux de lignes téléphoniques, électriques et autres clôtures ne sont plus autorisés en raison des risques pour l'environnement.

(source : <https://www.anses.fr/fr>)



Le marché de la charpente comptabiliserait à lui seul près de 80 000 m³. En marge d'une utilisation locale, l'essentiel du volume est expédié en Angleterre. Sur la photo des poutres de 0,230 x 0,230 en 9 m de long.

A ces volumes de bois dits équarris, doivent être associés ceux de la charpente, marché surtout en direction de l'Angleterre où quelque 80 000 m³ sont mobilisés, et aussi les bois équarris, sciés quatre faces

(blocks) pour le marché asiatique : selon les douanes françaises, le volume est passé de 25 333 m³ en 2016 à 45 000 m³ en 2017 (Lire encadré « Les blocks pour l'Asie ».)

Arguments pour l'emploi des traverses béton : principal concurrent de la traverse bois

L'emploi de la traverse béton est argumenté par la SNCF en terme de :

- poids plus élevé, indispensable pour les voies grandes vitesses ;
- plus grande régularité dimensionnelle ;
- pose automatisée sur les nouvelles lignes ;
- nombre de fournisseurs plus faible et réception des commandes simplifiée ;
- durée de vie estimée supérieure au bois : 60 ans.

En revanche, la traverse bois présente un bilan carbone bien meilleur que celui de la traverse béton, avec la possibilité de produire de l'énergie lors de sa destruction en fin de vie.

La traverse béton a volé la vedette à la traverse bois, sur les lignes à grande vitesse mais aussi sur les lignes secondaires comme dans la vallée d'Azergues depuis 2017.

2 millions d'unités seraient utilisés chaque année.



**SCIERIES
DU
MAINE**

Bois de France et d'importation
en grumes et sciages
plot et avivés - de coupe fraîche et séché

CHÊNE - HÊTRE
PIN SYLVESTRE - SAPIN ÉPICÉA
FRÊNE - MERISIER

LES SCIERIES DU MAINE

Route du Mans
53960 Bonchamp-Les-Laval
Tél. : 02 43 53 69 53
Fax : 02 43 53 60 09

E-mail : sdm@scieriesdumaine.com





✓ Interview

François Feillet

Les blocks pour l'Asie

Transformateur de 30 000 m³ de grumes feuillues en Normandie, François Feillet (voir article Forêt Privée n°361 Mai-Juin 2018) exporte en Asie quelque 450 m³ par mois de pièces équarries. Décryptage d'un marché méconnu pour lequel circule beaucoup de contre-vérités.

— La Forêt Privée : Confirmez-vous le chiffre 2017 de 40 000 m³ de blocks exportés ? Et quelles sont les caractéristiques de ce marché ?

François Feillet : Très certainement, au regard de ce qui se produit dans de nombreuses scieries.

Pour notre part, à la scierie Feillet, ce sont 250 m³ de blocks par mois qui sont exportés vers l'Asie.

Ce marché alimente des usines qui transforment les pièces équarries en lamelles destinées au parquet. Contrairement à ce qu'on pense, les produits finis sont avant tout destinés au marché intérieur chinois.

— La Forêt Privée : Quelles sont les caractéristiques des blocks ?

F. F. : Il existe trois largeurs, 230 mm, 280 mm et 320 mm. Les épaisseurs vont de 70 mm à 180 mm pour les standards. Les largeurs de 230 mm et 280 mm sont en 2 m de long et celles de 320 mm en 2,90 m et 3,20 m. Il existe deux choix : le AB et le CD qui correspondent au plus gros du marché. L'aubier est toléré, mais les pièces doivent être à vive arrête. Ces blocks sont tirés dans des diamètres entre 320 mm et 450 mm.

— La Forêt Privée : Comment sont conditionnés les blocks ?

F. F. : 16 à 25 pièces constituent un colis. Les colis sont chargés à raison de 22 m³ par container.

— La Forêt Privée : Qu'en est-il au niveau des prix ?

F. F. : A titre indicatif, les blocks se négocient entre 450 € et 550 € le m³ selon les choix, les largeurs et les longueurs, mais aussi selon les cahiers des charges et les distances aux ports. Ce n'est pas un marché stable. Il fluctue selon les saisons.

— La Forêt Privée : Que répondez-vous à ceux qui accusent les scieurs d'exporter ces pièces équarries ?

F. F. : Tout simplement que nous faisons notre métier en apportant de la valeur ajoutée à des bois courbes bien adaptés, à une demande précise. C'est un marché complémentaire pour la scierie.



Colis de Blocks, 16 pièces prêtes à être chargées dans un container



Des Blocks en sortie de scie tirés dans des diamètres entre 320 et 450 mm.

✓ Interview

Francis Puybareau

L'OCBF, un groupement commercial autour de la traverse

La scierie Puybareau (24) fait partie de l'organisation commerciale des bois français, OCBF, créée dans les années 80 et qui comprend aujourd'hui une trentaine d'actionnaires, dont 25 scieurs répartis dans une douzaine de départements du Centre de la France. La spécificité de ce groupement est, depuis sa création, la commercialisation des traverses SNCF. Francis Puybareau, dirigeant de la scierie éponyme, s'occupe plus particulièrement pour le compte de l'OCBF des rapports commerciaux avec la SNCF.

— La Forêt Privée : Pourquoi à l'origine, la création de l'OCBF ?

Francis Puybareau : La création du groupement OCBF a été faite dans le but de prendre des marchés à l'exportation, principalement celui de la traverse sous rail, dans les pays du Maghreb, ensuite en Italie, Allemagne, Suisse, Pays Bas, Espagne et Angleterre.

— La Forêt Privée : Aujourd'hui quel volume de traverses SNCF, en unités, l'OCBF mobilise-t-elle par an et quelle est la part du CA ?

F. P. : En 2017 l'OCBF a mobilisé près de 85 000 traverses sous rail et environ 15 000 pièces d'appareils de voie (BA), soit 70 % du C.A.

— La Forêt Privée : Comment se porte ce marché ?

F. P. : Le marché est toujours porteur bien que fluctuant aussi bien vers le bas que vers le haut en fonction des besoins immédiats de la SNCF, avec des volumes toujours conséquents et pas seulement sur le marché français.

— La Forêt Privée : Comment l'OCBF voit-elle l'évolution du marché de la traverse à l'horizon 2021 avec la fin annoncée du créosotage ?

F. P. : L'OCBF reste optimiste, dans le sens où il sera très difficile de remplacer le bois par le « tout béton » comme l'a expliqué précédemment M.Pascaloux. Il reste à espérer que l'emploi de la créosote sera reconduit ou qu'un produit de substitution sera trouvé.

— La Forêt Privée : La traverse paysagère semble prendre de plus en plus d'importance. Quel volume est produit par l'OCBF en unités et quel est le CA annuel ?

F. P. : L'OCBF commercialise environ 15 000 traverses paysagères, ce qui représente 15 % du C.A. A noter que cette production augmente tous les ans.

— La Forêt Privée : Quelles sont les exigences de ce marché ?

F. P. : Le plus gros problème rencontré dans le marché de la traverse paysagère est qu'il reste « saisonnier » et directement lié aux conditions climatiques. Ce qui implique que les scieries doivent avoir du stock afin de répondre à la demande dans des délais souvent très courts : 1 à 2 semaines ;

— La Forêt Privée : Comment voyez-vous l'avenir sur les produits « bois équarris » : traverses et charpente ?

F. P. : L'OCBF reste optimiste, le plus gros souci aujourd'hui pour nos scieries étant l'approvisionnement en grumes. Il est, en effet, plus intéressant financièrement pour les exploitants et les producteurs d'orienter directement les bois qui nous intéressent vers les marchés asiatiques. Un différentiel de plusieurs dizaines d'euros sur lequel nous ne pouvons pas nous aligner.



Chargement d'un lot de traverses SNCF chez l'un des scieurs de l'organisation commerciale des bois français

✓ Interview

Philippe Sellier

La traverse paysagère dans le négoce

Philippe Sellier, Directeur du négoce Barillet Rolandez situé à Vaulx en Velin (69), agence dépendant du groupe Barillet est interrogé au sujet du marché des traverses paysagères.

— La Forêt Privée : Qui sont les principaux utilisateurs des traverses paysagères ?

Philippe Sellier : Beaucoup de paysagistes et/ou entreprises générales qui réalisent des travaux d'aménagement dans le domaine privé comme dans celui du public.

— La Forêt Privée : Quelle est l'évolution de ce produit depuis 15 ans ?

P.S. : L'évolution de la traverse paysagère accompagne l'essor des bois d'aménagement extérieur et notamment du pin traité autoclave. La traverse paysagère en chêne complète l'offre des bois autoclavés dans la famille des bois d'aménagement extérieur. Ces produits s'inscrivent depuis quelques années dans la tendance décorative extérieure au même titre que d'autres familles bois (terrasses, bardage, ...). Le cocooning s'exporte à nos extérieurs !

— La Forêt Privée : Quelles sont précisément les utilisations des traverses paysagères ?

P.S. : Les traverses paysagères sont fréquemment employées pour les retenues de terre et les bordures. Elles servent aussi à créer des dénivelés et des séparations, à protéger des berges, ...

De plus en plus de constructions collectives intègrent des espaces verts communs, consommateurs de ce type de produits. Certains les veulent naturelles mais la coloration est de plus en plus importante.

— La Forêt Privée : Quel avenir pour ce produit ?

P.S. : Le bois et ses dérivés ont plutôt « le vent en poupe » en ce moment. Suivant les applications, les exigences évoluent. Pour exemple, les panneaux 3 plis, vieux bois en agencement intérieur sont très demandés dans notre région. Les nœuds, gerces et grisaillement naturel sont redevenus à la mode. En bardage, les demandes sont plutôt orientées sur des bois naturels saturés sans entretien. La majorité de nos clients laissent leurs terrasses « s'argenter ». A mon avis, la traverse pourrait se réinventer. Les scieries pourraient aller plus loin dans leurs offres et proposer des produits finis ou semi-finis. Il faudrait tenir compte du pourrissement et proposer des solutions de mises en œuvre qui assurent la pérennité des ouvrages.



Aménagements paysagers en chêne, une valorisation différente ici sur les terrasses du Mucem à Marseille



✓ Interview

Hervé Pépin

Un scieur de chêne témoigne sur le marché des bois équarris

Producteur de près de 2000 m³ par an de sciages en chêne, Hervé Pépin, scieur dans l'Ain, témoigne sur le marché des bois équarris.

— La Forêt Privée : *Que représente la part des bois équarris (traverses SNCF et paysagères et charpente) dans votre activité ?*

Hervé Pépin : *Notre volume de sciage se répartit en 48 % de plots dépareillés, 18 % d'avivés, 16 % de plots de menuiserie, 14 % de traverses paysagères et 4 % de charpente. Les traverses paysagères et la charpente représentent 11,5 % de notre CA.*

— La Forêt Privée : *Comment évolue ce segment de marché ?*

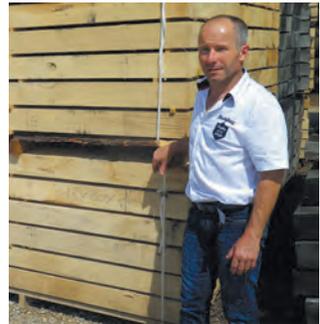
H. P. : *Les traverses paysagères sont en progression constante. Cela nous permet de valoriser les pointes de grume. Les ventes se font en direct auprès des paysagistes ou par le biais des négociants. La charpente évolue aussi vers les marchés export, Angleterre surtout. On nous demande beaucoup de petites sections 150 mm x 150 mm ou 200 mm x 200 mm. Il y a aussi un marché de proximité en sciage sur-liste pour les artisans locaux qui œuvrent en rénovation.*

— La Forêt Privée : *On note une montée en puissance de la traverse paysagère. Est-ce exact ?*

H. P. : *Depuis les années 2010, et suite à l'interdiction d'utiliser en aménagement paysager des traverses créosotées, les paysagistes se sont mis à employer des traverses paysagères avec des sections spéciales : 100 x 200, 120 mm x 200 mm en 2 m de long, 2 m 20, 2 m 60 et 3 m. Il y a peu de contraintes concernant la présence d'aubier. Nous produisons des traverses avec trois à quatre arêtes vives dans une fourchette de prix allant de 300 à 350 € au m³.*



Sciage et manutention des traverses paysagères



Hervé Pépin devant le stock de traverses paysagères.



Présent sur les régions :

- Centre - Val de Loire
- Bourgogne
- Pays-de-Loire
- Ile-de-France

33 sites
dont 5 en production
et 28 en distribution au sein
de la filière bois en France

1 Scierie Résineux (Pin Sylvestre) > Vitry-aux-loges (45)

1 Scierie parqueterie Chêne > Ouzouer-sur-Loire (45)

ACHAT SUR PIED POUR SES UNITÉS DE PRODUCTION
SERVICE D'EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DE TOUS BOIS

GROUPE BARILLET
12, rue du petit Hameau
45110 Châteauneuf-sur-Loire
Tél. / +33 (0)2 38 58 43 37
Fax / +33 (0)2 38 58 65 10
foret@barillet.fr
www.barillet.fr